

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE FACULTÉ DU 8 AVRIL 2013

Sous la présidence du Doyen Didier GUÉVEL

Étaient présents : Monsieur Arnaud Borzeix ; Monsieur Soufiane Boumlak ; Monsieur Steven Dutartre ; Madame Geetha Ganapathy ; Monsieur Didier Guével ; Monsieur Franck Latty ; Madame Anne Penneau ; Monsieur Raphaël Perrin ; Monsieur Charles Reiplinger ; Monsieur Thomas Ribemont ; Monsieur Philippe Sueur ; Madame Muriel Tapie-Grime ; Madame Laurence Usunier.

Étaient représentés : Monsieur Guillaume Bancourt ; Madame Berfin Durmaz ; Monsieur Rémy Heitz ; Madame Céline Ruet.

Invitées permanentes : Madame Sandra Cochot ; Madame Lidwine Versaveaud.

Ordre du jour :

- 1- Informations diverses ;
- 2- Informations sur les conventions internationales ;
- 3- Vote sur le procès-verbal de la réunion du Conseil du 25 février 2013 ;
- 4- Point sur la commission recherche et vote du toilettage de ses statuts ;
- 5- Vote sur les redoublements en Master 1 ;
- 6- Vote sur une subvention à "projet étudiants" ;
- 7- Vote sur la direction et l'évolution de la Capacité en Droit ;
- 8- Vote sur le toilettage de la maquette de la Licence Sociologie et Science politique ;
- 9- Vote sur le calendrier 2013-2014 ;
- 10- Questions diverses.

La séance est ouverte à 10h00 par le Doyen, Didier Guével.

1- Informations diverses

Le Doyen informe les membres du Conseil des nouvelles procédures en matière de recrutement des enseignants vacataires et rappelle l'absolue nécessité d'établir un contrat de travail signé, préalablement à toute intervention. À partir de la prochaine année universitaire, une nouvelle application informatique sera développée. La DRH centralisera les dossiers de candidatures qui auront été téléchargés et en vérifiera l'éligibilité. Les composantes établiront ensuite le contrat de travail qui sera signé par le Président de l'Université.

Lors du dernier CEVU, il a été accordé une somme de 140.000 euros de subvention au FSDIE pour le soutien aux projets étudiants.

Un point est fait ensuite sur le déroulement de la procédure APB (Admission Post Bac) : pour la première année, l'UFR a répondu aux demandes (518) formulées par les futurs bacheliers sur leurs vœux d'orientation. Le Doyen remercie vivement les collègues, Mesdames Cochot, Responsable administrative de l'UFR et Tapie-Grime, Assesseure à la Pédagogie, et

Monsieur Durelle-Marc, Maître de conférences en Histoire du Droit, qui ont bien voulu l'aider dans cette lourde tâche.

Un point d'information est ensuite fait sur le bilan des coûts horaires comparés par composantes ; il s'avère que l'UFR DSPS a le coût horaire le plus faible (164 euros/heure).

Il s'agit là d'un argument important pour les prochaines négociations qui auront lieu dans le cadre du dialogue de gestion.

Le Doyen annonce à l'assemblée que le règlement annexe des jurys d'examens pour l'ensemble de l'Université, examiné et amendé au CEVU, sera voté lors du prochain Conseil d'administration. Monsieur Guével indique qu'il a obtenu l'ajout de certaines dispositions en vigueur dans l'UFR DSPS, ainsi que l'accord du CEVU sur l'établissement, pour les jurys d'examen, en sus des signatures obligatoires, de listes de présences complémentaires (afin que tous les membres puissent attester de leur participation). Il rappelle que toute note communiquée avant les délibérations du jury n'a qu'une valeur indicative et ne peut être divulguée que sous cette réserve explicitement formulée, le jury étant souverain.

Le Doyen informe ensuite le Conseil de l'invalidation de l'élection de Monsieur Gilles Brougère en tant que Directeur de l'École Doctorale Erasme.

Afin de répondre à une enquête du Conseil National du Droit, le Doyen demande l'avis des membres du Conseil sur l'éventualité de la création de thèses professionnelles en Droit. Il ressort, en résumé, de la discussion qui s'ensuit que ce projet ne fait pas l'unanimité.

La date du 27 mai à 14h00 est retenue pour fixer une réunion de travail sur la réforme des statuts de l'UFR. Le Doyen remercie Madame Penneau et Messieurs Bancourt, Dutartre et Julia pour leur investissement dans ces travaux.

Le Doyen annonce ensuite que Madame Claire Maurel, PRAG d'anglais, quitte l'espace langues, auquel elle était rattachée, pour intégrer, à partir de la prochaine rentrée, l'UFR DSPS (emploi supplémentaire pour la Faculté).

Il félicite Monsieur Durelle-Marc qui a obtenu, avec Messieurs Tusseau et Audegean, un financement dans le cadre de l>IDEX Sorbonne Paris Cité (étude intitulée : « *La codification, paradigme du gouvernement des hommes. Sur la destinée du projet de codification de Jeremy Bentham, " législateur universel" »*).

Un appel à candidatures est lancé pour la participation aux Commissions des moyens et pédagogique. Interrogé sur l'opportunité de saisir la Commission des statuts de l'Université sur la création de ces Commissions internes à l'UFR, son président, Monsieur Philippe Sueur indique, qu'à son sens, cette saisine n'est pas nécessaire.

Le Doyen évoque ensuite le bilan statistique fait sur une étude comparative des résultats des sessions de septembre et juin. Il remercie, à cette occasion, les services de l'UFR qui mettent en place, désormais, pour l'ensemble de la gestion, des statistiques permettant un pilotage éclairé. Pour les Licences, on constate une baisse du taux de réussite en 2011-2012 par rapport à 2010-2011. Le bilan est plus contrasté pour les Masters. Un comparatif des taux de réussite est à présent établi entre les années où le rattrapage était réalisé en septembre et celles, actuelles, où il est organisé en juin. Un bilan sera présenté à l'issue de l'année universitaire en cours afin de savoir si le changement de calendrier a été ou non bénéfique pour les étudiants.

Le point suivant concerne le retour des évaluations de l'AERES. Le Doyen rappelle qu'une réunion est prévue le 19 avril pour préparer les réponses à formuler à l'AERES. Le bilan est globalement positif. Les critiques portent, le plus fréquemment, sur l'absence de suivi des diplômés, tâche qui incombe au service dédié de l'Université et non aux responsables pédagogiques des formations. Le Doyen remercie Monsieur Tardieu, vice-Président du CEVU, pour son aide et sa disponibilité dans le traitement de ces dossiers.

Concernant les nouvelles nomenclatures des diplômes, le ministère propose de remplacer les Spécialités par des Parcours et de réduire drastiquement le nombre des Mentions. Monsieur Guével donne lecture des intitulés proposés pour les Licences et pour les Masters en Droit et en Science politique. Le Conseil propose, après discussion, d'y ajouter, pour les Licences les intitulés : "Sciences politiques et sociologie" et "Sciences politiques et sociales" et, pour les Masters, les intitulés : "Droit immobilier", "Droit notarial", "Droit de la famille",

"Droit de l'Économie", "Droit privé de l'Économie", "Droit public interne et européen", "Sciences politiques et sociales" et "Droit du sport". Ces propositions seront communiquées à Monsieur le vice-Président du CEVU et à Monsieur le Président de la Conférence des Doyens en vue de leur transmission au ministère.

Les membres du Conseil sont ensuite invités, en urgence, à la demande du CEVU, à émettre un avis sur le choix du calendrier (venant d'être communiqué) pour la mise en place cumulée du prochain contrat quinquennal et de la modification des intitulés des diplômes (nouvelle nomenclature). La DGESIP propose quatre scénarii pour les établissements de la "vague D" :

- 1- Habilitation pour un an avec un reformatage de l'offre pour un passage à la nouvelle nomenclature en septembre 2015 ;
 - 2- Prolongation de l'offre de formation actuelle jusqu'en septembre 2015 et reformatage de l'offre pour passage à la nouvelle nomenclature à la rentrée 2015 ;
 - 3- Anticipation de la nouvelle nomenclature avec une nouvelle offre dès la rentrée 2014 ;
 - 4- Habilitation pour deux ans, et passage à la nouvelle nomenclature en septembre 2016.
- À l'unanimité, le Conseil se prononce en faveur du scénario n° 3.

2- Informations sur les conventions internationales

Monsieur Charles Reiplinger, Assesseur chargé des Relations internationales et ultramarines, présente un projet de création de Diplôme d'Université. Il s'agirait d'un DU du sport en partenariat avec l'Université privée de Bond (Australie) et deux Universités françaises, Paris 1 et Paris 13. Outre une formation en Droit du sport, le cursus comprendrait un concours de plaidoirie. Monsieur Franck Latty, qui est spécialiste du Droit du sport indique qu'il connaît ce projet, qui lui semble sérieux et qui pourrait être intéressant pour les étudiants de Paris 13. Monsieur Charles Reiplinger propose à Monsieur Franck Latty de bien vouloir se charger de mener les négociations, ce qu'il accepte avec l'assentiment des membres du Conseil.

Monsieur Reiplinger annonce ensuite que les clauses de la Convention avec l'Université de Namur (déjà présentée au Conseil) ont été renégociées en vue d'établir une véritable réciprocité, conformément aux axes retenus désormais par le Conseil et par l'équipe décanale.

3- Vote sur le PV du Conseil du 25 février 2013

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 25 février 2013 est soumis à l'approbation des ses membres. Aucune modification n'est demandée.

Vote favorable à l'unanimité

4- Point sur la commission recherche et vote du toilettage de ses statuts

Ce point est reporté au prochain Conseil ; un projet sera établi par l'équipe décanale en concertation avec Madame la vice-Présidente de la Commission actuelle et Madame l'ingénieure chargée de la recherche.

Monsieur Arnaud Borzeix, Secrétaire général du Tribunal de grande instance de Bobigny intervient pour exprimer le souhait de développer des partenariats avec la Faculté et d'offrir des stages à ses étudiants. Il s'agirait de stages opérationnels de deux mois, non rémunérés, mais aménageables en fonction des disponibilités des étudiants et adaptés à leurs cursus. Le Doyen demande à Monsieur Borzeix d'avoir l'obligeance de lui adresser un message précisant les modalités de ces offres, message dont il assurera la plus large diffusion. Le secrétariat du Doyen se chargera du recueil et de la transmission des demandes des usagers, précisant leur filière et leurs résultats s'ils sont connus.

5- Vote sur les redoublements en Master 1

En Licence, Madame la Ministre a indiqué que la limitation des redoublements était, selon ses services, interdite. Pour les Masters 2, les règlements prévoient que les redoublements sont prohibés, sauf cas exceptionnel. La discussion s'engage, conséquemment, uniquement autour de la question des possibilités de redoublement en première année de Master. Monsieur Thomas Ribemont, Assesseur Affaires générales, indique que l'on peut rencontrer des cas de sixième redoublement.

Après discussion, la proposition suivante est mise au vote :

« Pour la première année des Masters de l'UFR DSPS (correspondant aux semestres 1 et 2 des Masters), le nombre des redoublements autorisé est limité à deux ».

Vote favorable à la majorité (10 voix pour, 6 voix contre)

6- Vote sur une subvention à "projet étudiants"

La demande présentée est faite dans le cadre du projet de participation d'étudiants au concours international de plaidoirie (concours Charles Rousseau) qui aura lieu fin avril en Roumanie. Monsieur Franck Latty, qui encadre les étudiants porteurs de ce projet, explique que, malgré la subvention financière accordée par le CREI, il manque 334,16 euros pour boucler le budget. Le Doyen rappelle que cette demande entre dans le cadre financier et réglementaire fixé par le Conseil.

La demande d'une subvention de 334,16 euros est soumise au vote :

Vote favorable à la majorité (12 voix pour, 4 voix contre)

7- Vote sur la direction et l'évolution de la Capacité en Droit

Monsieur Robert Étien, actuel responsable de la Capacité en Droit, quittant ses fonctions, un appel à candidature a été lancé. Le Doyen souhaite donner un nouvel essor à la Capacité en Droit, en repensant la communication faite autour de cette formation, en la faisant évoluer, dans le cadre des textes en vigueur, vers un outil de lutte contre l'échec. Des propositions concrètes de réformes seront soumises au vote du Conseil lors de sa prochaine réunion.

Monsieur Alain Pipart, Maître de conférences, enseignant en Capacité en Droit et auteur de plusieurs rapports remarquables sur l'historique et le nécessaire renouveau de ce cursus, a répondu favorablement à l'appel à candidatures.

Le Doyen propose donc aux membres du Conseil de se prononcer sur celle-ci.

Vote favorable à l'unanimité

8- Vote sur le toilettage de la maquette de la Licence Sociologie et Science politique

Madame Muriel Tapie-Grime présente les modifications qu'elle souhaite apporter ; il s'agit de deux permutations de matières afin d'anticiper le passage aux nouvelles maquettes.

En L2, l'enseignement « Science politique de l'Union européenne » passerait du second au premier semestre et « Violence et conflits dans les relations internationales » du premier au second semestre, afin d'instaurer un meilleur déroulé pédagogique.

En L3, le cours d'« Action collective et mouvements sociaux » passerait du second au premier semestre et celui de « Sociologie de la ville et de l'habitat » du premier au second semestre.

Vote favorable à l'unanimité

9- Vote sur le calendrier 2013-2014

Plusieurs versions de calendriers sont proposées à l'assemblée.
Après divers échanges, c'est le projet numéro 3 qui est soumis au vote du Conseil, avec toutefois une modification des dates de jurys, début juillet.

Vote favorable à la majorité (15 voix pour, 1 voix contre)

Ce calendrier sera disponible auprès des secrétariats.

10- Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen remercie l'ensemble des membres du Conseil pour le travail accompli et la séance est levée à 13 heures.

www.univ-paris13.fr

Villetaneuse • Saint-Denis • Bobigny • Saint-Denis - La Plaine • Argenteuil

Membre fondateur de :

